

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 21 h 00 le 25 janvier 2010, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- Lecture de l'avis de convocation qui a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du conseil incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

Le 22 janvier 2010

M. Rhéal Grenier	M. François Brisson
M. Larbi Benkaddour	M. Jacques Lessard
M. Louis Robert	M. Yvan Pinsonneault

Monsieur,

Avis vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance spéciale de cette municipalité est convoquée par Madame Odette Ménard, maire, pour être tenue le lundi 25 janvier 2010, à 20 h 45, dans la salle du Conseil, et qu'il sera traité les sujets suivants :

Ordre du Jour

- | | | |
|------|----|---|
| Doc. | 1. | Adoption du second projet du règlement numéro 684-09. |
| Doc. | 2. | Adoption du second projet du règlement numéro 685-09. |

- Doc. 3. Adoption du programme de revitalisation.
4. Paiement d'assurances.
5. Report de la séance du 8 février au 9 février 2010.
6. Levée

Donné à Ange-Gardien, le 22 janvier 2010.

Le secrétaire-trésorier,

André Parent

AP/al

RÉSOLUTION 01-028-10

URBANISME - ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 684-09

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le second projet du règlement numéro 684-09 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de modifier les dispositions par zones concernant l'affichage, d'ajouter des dispositions concernant les aménagements anti-bruit ainsi que d'éliminer la zone 210 et modifier la zone 211 en créant les zones 117 et 118, sans modification.

Adopté

RÉSOLUTION 01-029-10

URBANISME - ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 685-09

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le second projet du règlement numéro 685-09 modifiant le règlement de lotissement numéro 618-05, à l'effet d'ajouter des normes concernant les angles aux intersections de rues et les carrefours giratoires, sans modification.

Adopté

RÉSOLUTION 01-030-10

ADMINISTRATION - PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 686-09 décrétant la prorogation du règlement numéro 525-00 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation pour la construction et la rénovation résidentielle et commerciale.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 686-09.

RÉSOLUTION 01-031-10

COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement en deux versements (26 janvier et 23 mars 2010) des dépenses pour les contrats d'assurances générales et d'assurances accidents acquis auprès du courtier Chevrier, Laporte et Associés inc.

Adopté

RÉSOLUTION 01-032-10

ADMINISTRATION - SÉANCE ORDINAIRE DE FÉVRIER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-303-09 ayant fixé la séance ordinaire du mois de février en date du 8;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le conseil de se réunir le 9 février pour l'attribution de deux refinancements d'emprunt;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de reporter au 9 février la séance ordinaire du même mois
initialement fixée au jour précédent.

Adopté

RÉSOLUTION 01-033-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 21 h 05.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, directeur général
et secrétaire-trésorier